



PRÉFET DE LA GIRONDE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires et de la Mer Service de la Délégation à la Mer et au Littoral

Arcachon, le 25 septembre 2025

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 39-2025

DU BASSIN D'ARCACHON

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que des travaux de dragage auront lieu :

Du 26 septembre 2025 au 28 février 2026

Les zones de prélèvement de sable (en bleu sur le plan) se situeront entre les balises J5e et J4d.

Le sable prélevé (en rouge sur le plan) sera déposé à proximité des balises J5d et J5e et sur le lieu-dit Causseyre.

Il est important de respecter la signalisation visuelle affichée par la drague, laquelle indique le sens de passage.

Ces travaux nécessitent l'intervention de la drague stationnaire « Dragon » ainsi que du remorqueur « Siba II » et d'un dispositif important d'installations maritimes.

Les caractéristiques de la drague sont :

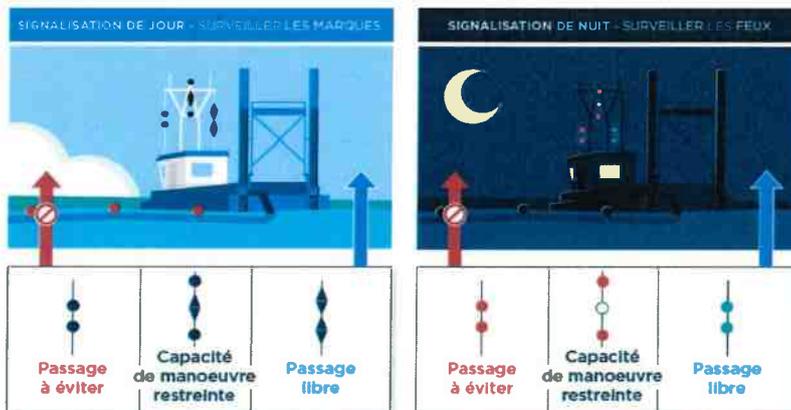
- longueur hors tout 25 mètres
- largeur (ponton) 6 mètres
- largeur du travail 25 mètres
- déplacement par papillonnage
- mouillage bâbord et tribord



L'installation sera balisée par 2 croix de St André situées de part et d'autre de la drague. Celles-ci seront déplacées au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

La canalisation de refoulement sera signalée par des bouées rouges ou blanche espacées d'environ 30m.

Contournement de la drague



En cas de doute, l'équipage est joignable par VHF sur le canal 14

Les usagers sont invités :

- à naviguer prudemment à proximité du chantier
- à contourner la canalisation de refoulement.

La Cheffe du Service de la Délégation
à la Mer et au Littoral

Delphine CATHALA